

«L'identité nationale» en France

36

Ces dernières années en France, la question de «l'identité nationale» a été remise au centre de l'actualité politique. La création d'un «Ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale», a fait réagir les historiens de la «Cité nationale de l'histoire de l'immigration» qui ont protesté contre ce ministère, estimant que cet intitulé ne pouvait que conforter les préjugés négatifs à l'égard des immigrés. Gérard Noiriel explique les raisons de ce mouvement.

Gérard Mauger: Quelles sont, selon vous, «l'identité nationale» et ses usages?

■ Gérard Noiriel: Je prends d'abord les mots au sérieux. C'est-à-dire les mots «identité» et «nationale» accolés. Si on fait cette analyse, on s'aperçoit qu'en fait la notion est récente dans le vocabulaire français. On peut dire qu'elle com-

mence à circuler dans les années 1970. C'est une francisation de «national identity» qui existe aux États-Unis depuis les années 1950. En anglais, en américain plutôt, c'était au départ une notion empruntée au vocabulaire des sciences sociales ou plutôt une notion de la psychologie sociale de l'intégration des immigrés. Eric Erickson et d'autres ont beaucoup travaillé sur l'identité, notamment celle des enfants ou des adolescents. Mais, à l'époque, dans les années 1950, les universitaires progressistes étaient pour l'assimilation. La tendance se retourne dans les années 1960, où on a justement la montée en force des identités, des revendications communautaires, etc. Et ce phénomène s'observe également en France. Nicolas Sarkozy a dénoncé en bloc la pensée de 1968, mais, en fait, «l'identité nationale», en est un produit.

Au début, la notion d'identité est mobilisée par des régionalistes. «Les régions» sont présentées comme des «nations» opprimées par des militants qui dénoncent l'impérialisme de l'identité dominante pour revendiquer le fait d'être corse ou occitan comme une «identité nationale». Au cours des années 1980, il y a un retournement avec le Front national qui va imposer l'expression dans le vocabulaire courant. C'est à partir de ce moment que la droite et l'extrême-droite récupèrent la notion. Si on s'écarte un peu des mots précis, on peut remonter, bien sûr, beaucoup plus haut dans le temps. Avant on parlait plutôt «d'âme» ou de «caractère national». Mais, on peut montrer qu'il y a des invariants dans tout le discours nationaliste. Quand il est mis en circulation par la droite et l'extrême-droite. Ce discours est toujours lié au vocabulaire sécuritaire, c'est-à-dire au vocabulaire de la menace. Il s'agit de présenter l'étranger comme danger vital pour la nation. Il y a donc une connotation qui n'est d'ailleurs pas présente dans tous les pays. Mais, en France, l'identité nationale, c'est extrêmement connoté.

Vous voulez dire qu'en France le discours sur l'identité nationale est un attribut distinctif de la droite?

■ Oui et on peut le mesurer très précisément. Je pense que c'est une réponse que la droite a apportée à la politisation de l'identité ouvrière. C'est très précisément au moment de la création du Parti ouvrier français, au moment donc où naît le premier parti marxiste, et aussi l'anarchisme, que l'on voit une alliance se créer entre l'ancienne droite des notables monarchistes ou bonapartistes, qui se rallie alors à la république, et une nouvelle droite venue du camp républicain (c'est-à-dire de l'ancienne gauche). La défense de «l'identité nationale» est le thème qui permet de souder l'alliance entre ces deux fractions de la classe dominante. C'est vraiment très clair. C'est à ce moment-là que le clivage «droite-gauche» se structure autour du clivage «classe et nation». On voit naître une opposition entre un pôle «national-sécuritaire» et un pôle «social-humanitaire». Nous en sommes toujours tributaires, même si l'antagonisme s'est beaucoup atténué depuis 20 ans. Les problèmes posés au moment de la dernière campagne électorale, notamment la difficulté de la gauche à se définir par rapport à la question nationale, s'expliquent par cette bipolarisation initiale. J'ai analysé les discours de Nicolas Sarkozy et de Ségolène Royal. On s'aperçoit très vite que c'est lui qui a été à l'offensive sur la question nationale. C'est le terrain, j'allais dire le jardin, de la droite. C'est pourquoi, pour le camp conservateur, l'un des enjeux majeurs de la dernière campagne électorale était d'imposer ce thème comme un thème central du débat politique. Tous les grands moyens d'information sont venus à la rescousse de Nicolas Sarkozy pour faire croire aux électeurs qu'il y avait là une question vitale pour l'avenir de la France.

Mais dans le même ordre d'idées, on pourrait évoquer aussi la promotion à la même époque de tous les clivages «perpendiculaires» aux clivages de classes: hommes/femmes, jeunes/vieux, homosexuels/hétérosexuels, etc.

■ On observe, en effet, une mise en concurrence des bonnes causes. On l'a vu au moment du voile islamique. Au nom du féminisme, on va stigmatiser les musulmans. C'est effectivement lié à la marginalisation du critère social qui joue à tous les niveaux. L'ethnicisation du discours social à laquelle on assiste aujourd'hui offre à la droite de nombreuses possibilités pour renforcer son hégémonie. Nicolas Sarkozy a d'abord tenté de jouer sur la corde communautaire (cf. la campagne autour du «préfet musulman» quand il était ministre de l'Intérieur). Mais à partir de 2006, il a changé son fusil d'épaule. Pour récupérer l'électorat lepéniste, il a délibérément repris à son compte le discours sur l'identité nationale stigmatisant les «communautaristes musulmans». L'annonce de la création du ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale, lui a fait gagner 4 à 5 points dans les sondages et ces points ont été pris au Front national.

Pourriez-vous expliciter le rapport qu'on peut établir entre la création de ce ministère, la notion d'identité nationale et le vote Le Pen?

■ «L'identité nationale», c'est une expression qui est de plus en plus utilisée par les historiens dans une perspective critique et en termes «d'usages»: on étudie les usages que les différents groupes d'acteurs ont pu faire de l'identité nationale pour défendre leurs intérêts ou légitimer leur pouvoir. Mais, dans le champ politique français, le rapprochement des deux notions, «immigration» et «identité nationale», a toujours été porteur d'un discours négatif sur l'immigration. Depuis que ce ministère a été créé, en mai 2007, il a été constamment entraîné dans la fuite en avant. Elle est inéluctable dans ces configurations-là. Le discours national-sécuritaire présente le moindre fait divers impliquant des étrangers comme une «menace» pour l'identité nationale. C'est donc un problème qui ne peut jamais être résolu. Les dirigeants d'un tel ministère doivent, par conséquent, donner constamment des gages à «l'opinion» pour montrer qu'ils «luttent» contre la «menace», car ils sont sous la pression de l'extrême droite qui utilise les mêmes faits divers pour dénoncer leur «laxisme». On peut dire qu'en rapprochant «immigration» et «identité nationale», la droite a trouvé un thème qui a permis d'évacuer la question sociale. Puisque nous qui étions engagés dans la création de la Cité de l'immigration, nous ne pouvions pas rester les bras croisés.

Pourriez-vous justement parler de l'expérience de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration et de ce qui vous a amenés à démissionner?

■ Depuis le début de mes recherches, je me suis investi dans des projets culturels, à dimension civique, tout en distinguant soigneusement ce qui relevait de la recherche scientifique et de l'action militante. C'est une expérience que j'avais faite d'abord à Longwy. On avait fondé une association qui regroupait des militants ouvriers et des enseignants, autour de la défense du patrimoine sidérurgique. C'est la création de Radio Lorraine Cœur d'Acier qui a donné une dimension exceptionnelle à cette volonté de prise de parole de la part des ouvriers locaux. Cette expérience m'a marqué. C'est ce qui m'a amené à plaider pour l'ouverture d'un «lieu de mémoire» dédié à l'immigration. Nous avons alors créé une association réunissant des universitaires spécialistes de cette question en dépassant les querelles de boutique.

J'avais pu observer, dans la génération qui a précédé la nôtre les ravages causés par le narcissisme et l'individualisme universitaires. Les historiennes et les historiens de l'immigration ont réussi à préserver une démarche collective qui explique l'impact qu'a eu notre démission du conseil scientifique de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI). Ce geste a rencontré de l'écho parce que nous avons été huit à démissionner. Un seul l'aurait fait, cela n'aurait pas eu d'impact. L'écho qu'a rencontré dans les médias notre protestation prouve que le monde savant possède, aujourd'hui encore, une petite légitimité dans l'espace public, ce qui permet de faire un peu bouger les lignes. Mais si l'on est tout seul, c'est voué à l'échec. Il faut donc savoir agir collectivement.

Ce qui m'avait impressionné dans les années 1980 avec les médecins, c'est leur capacité à intervenir collectivement pour casser net le discours de Le Pen et du Front national sur «les immigrés qui seraient responsables du sida». Là, on voyait des médecins, incontestables sur le plan scientifique, qui étaient capables de se mobiliser publiquement pour combattre la xénophobie. Donc, l'idée d'un lieu culturel qui ferait passer les résultats de la recherche et qui fonctionnerait un peu comme une université populaire, je l'avais à cœur et j'ai tout fait pour la promouvoir. Mais le projet a végété pendant très longtemps. Il paraissait évident que c'était la gauche qui devait le faire. Mais

elle n'a pas réussi à l'imposer et c'est finalement la droite qui l'a mis en œuvre. Jacques Toubon, qui a été chargé par Jean-Pierre Raffarin de piloter le projet, n'a jamais mis en cause l'autonomie du conseil scientifique de la CNHI. C'est la raison pour laquelle nous avons pu travailler ensemble. En novembre 2005, lorsque Nicolas Sarkozy a dénoncé publiquement la «racaille», les historiens du conseil scientifique ont publié un texte collectif dans «Le Monde» pour déplorer ce langage et rappeler que les dirigeants des partis politiques n'étaient pas dispensés d'éducation civique. La création du ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale a marqué un tournant. Nous ne pouvions pas cautionner un ministère dont l'intitulé était en contradiction avec la principale mission de la CNHI, à savoir «Changer le regard sur l'immigration». Les historiens de l'immigration refusent le discours actuellement dominant qui vise à opposer l'immigration passée (qui aurait réussi à s'intégrer en respectant les valeurs de la république), et celle d'aujourd'hui qui poserait problème. La contradiction est là: entre des usages opposés du passé de l'immigration.



J'aimerais approcher la controverse «question raciale/question sociale». Comment créditer d'un sens sociologique la variable «raciale»?

■ Dans le courant qui dénonce la «color blindness», beaucoup disent que «la race, cela n'existe pas», mais qu'elle fonctionne néanmoins comme une catégorie discriminatoire. Le discours sur les «discriminations» repose en grande partie sur ce genre d'arguments. Pour ces auteurs, les immigrés issus de l'ancien empire colonial seraient discriminés en raison de la couleur de leur peau, de leur patronyme, etc. Les mécanismes d'exclusion du marché du travail sont ainsi ramenés à des problèmes de perception de l'autre, des préjugés. Les conséquences politiques de ce genre d'analyse sont désastreuses. Les Français qui ne sont pas issus de l'immigration et qui sont confrontés au chômage ou au déclassement ne peuvent pas se «reconnaître» dans ces propos sur les discriminations. La critique principale que je fais à cette approche, c'est que, dans la réalité, les critères isolés n'existent pas, ils sont toujours associés à d'autres. Le critère de classe se conjugue toujours avec d'autres. Zidane est un enfant d'immigré qui est devenu la personnalité préférée des Français. Du coup, les journalistes ne lui ont jamais demandé s'il était pour ou contre la guerre en Irak.

Une fraction des intellectuels juifs a joué un rôle important, me semble-t-il, dans le «revival» de la problématique identitaire?

■ La revendication identitaire a ressurgi à partir des années 1970 chez les personnes dont les parents ont disparu avec la Shoah. Alors que la génération précédente avait eu tendance à privilégier une démarche universaliste, la guerre au Moyen-Orient a radicalisé les positions. Dans mon dernier livre, j'ai insisté sur l'ampleur de l'antisémitisme en France, pour souligner que ses formes actuelles n'ont plus grand-chose à voir avec celles du passé. C'est la même chose dans le cas du «racisme». On ne peut pas mettre tout sur le même plan. Ce «revival» identitaire contribue à l'atomisation des luttes parce que chacun défend son pré carré. C'est aussi pour cela que nous avons créé le «Comité de vigilance sur les usages publics de l'Histoire» (CVUH).

Gérard Noiriel, historien, est directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), Paris, auteur d'une vingtaine d'ouvrages, et président du CVUH (Comité de vigilance sur les usages de l'histoire).

Gérard Mauger est directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Paris.

Die Diskussion um «nationale Identität» in Frankreich

In den letzten Jahren wurde in Frankreich die Debatte um «nationale Identität» mit grosser Intensität geführt. Die Einrichtung der Institutionen der «Cité nationale de l'histoire de l'immigration» und des «Ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale» haben dabei nicht nur die Diskussionen unter Politikerinnen und Politikern unterschiedlicher Lager geprägt, sondern auch namhafte Intellektuelle auf den Plan gerufen, die sich kritisch dazu äusserten und ihrem Unmut dadurch Ausdruck gaben, dass sie aus dem wissenschaftlichen Beirat der «Cité nationale de l'histoire de l'immigration» austraten. Sie wollten sich nicht der politischen Ausrichtung, welche durch die Verknüpfung der Themen «Immigration» und «nationale Identität» geschaffen wurde, verpflichten.

Pourriez-vous dire un mot sur ce Comité?

■ La création de ce comité était, pour moi, une manière de concrétiser les propositions que j'avais faites dans mon livre sur les intellectuels. Lancé peu de temps avant le vote de la fameuse loi de février 2005 sur les aspects «positifs» de la colonisation, le CVUH a élargi rapidement son action à d'autres enjeux de mémoire. Nous avons ainsi été amenés à défendre notre collègue Olivier Pétré-Grenouilleaud, menacé d'un procès en justice à la suite de son livre sur la traite négrière, par un groupe parlant au nom des Noirs de France. Nous avons créé le comité pour défendre l'autonomie de la recherche historique, contre toutes les pressions politiques, médiatiques ou autres.

Cet entretien a été publié dans la revue «savoir/agir» 2007/2. Reproduction de l'entretien légèrement raccourci avec l'autorisation de l'éditeur.

Bibliographie

- Gérard Noiriel, Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX^e-XX^e siècles). Discours publics et humiliations privées. Paris: Fayard 2007.
- Gérard Noiriel, A quoi sert «l'identité nationale»? Marseille: Agone 2007.
- Gérard Noiriel, Le Creuset français. Histoire de l'immigration (XIX^e-XX^e siècle). Paris: Seuil 1988.
- Gérard Noiriel, Les Fils maudits de la République. L'avenir des intellectuels en France. Paris: Fayard 2005.
- Olivier Pétré-Grenouilleaud, Les traites négrières: Essai d'histoire globale. Paris: Gallimard 2004.